

Ont déjà confirmé leur intervention

- ✓ **Collège Psys** : Marie-Noëlle Besançon, psychiatre, fondatrice, Les Invités au Festin, Besançon ; Emmanuel Haffen, Pr de psychiatrie, PH, directeur pôle recherche, CHU Besançon ; Patrick Le Cardinal, psychiatre, CH Bassens, Chambéry ; Véronique Meunier, psychiatre, CH Clermont de l'Oise ; Pascale Michon-Raffaïni, psychiatre, SPASM, Paris ; Gérard Milleret, psychiatre, chef de pôle, président CME, CH La Chartreuse, Dijon ; Vincent Rebière, psychiatre, directeur, La Velotte, Besançon ; Jean Luc Roelandt, psychiatre, chef de pôle Lille-Métropole, directeur CCOMS ; Pierre Sans, psychiatre, écrivain-voyageur ; Daniel Sechter, Pr de psychiatrie, chef de pôle, CHU Besançon ; Thomas Wallenhorst, psychiatre, chef de pôle, CH Semur en Auxois.
- ✓ **Collège Social / Médico-Social** : Caroline Bonduelle, Fraternelle, Lille, Réseau IAF ; Frédéric Cusco, directeur, France Active Franche-Comté ; Brigitte Demoulin, présidente, psytoyens du cœur, Oloron Ste Marie, Réseau IAF ; Valérie Fiorot, fondatrice, Brin de Vie, lieu de vie et accueil à la ferme, Castagniers, Réseau IAF ; Jean Guy Henckel, fondateur, réseau Cocagne ; Jacques Marescaux, président, Santé mentale France ; Cyril Masselot, MCF, Sciences de l'Information et de la Communication, UBFC ; Arnaud Mourot, directeur, Ashoka France, Belgique, Suisse.
- ✓ **Collège Usagers** : Michel Adam, président, Espoir 67, Réseau IAF ; Marie Claude Barroche, vice-présidente, Santé mentale France Grand Est ; Vincent Demassiet, président, réseau des entendeurs de voix français, Lille ; Philippe Guérard, président, Advocacy, Paris ; Francis Jan, président, Espérance Côte-d'Or, Réseau IAF ; Claude Finkelstein, présidente, Fnapsy, Paris ; Michel Lassus, président délégué, Unafam 25 ; Nicole Maillard, vice-présidente, Groupe Information Asiles (GIA) ; Unafam, Paris.
- ✓ **Collège Citoyens** : Eric Alauzet, député du Doubs, conseiller municipal, Besançon ; Jean Besançon, président, Les Invités au Festin ; Sabine Chiche, fondatrice, Made in Sens ; Patrick Coupechoux, journaliste, auteur spécialiste de la psychiatrie ; Olivier Delalande, bénévole, vice-président, Les Invités au Festin ; Elisabeth Flénet, présidente, ARPC Bourgogne Franche-Comté, bénévole aux Invités au Festin ; Didier Meillerand, journaliste, auteur, fondateur du Psychodon.
- ✓ **Administrations publiques** : Adeline Hazan, Contrôleure générale des lieux de privation de liberté, Paris ; Michel Laforcade, Directeur général, ARS Nouvelle Aquitaine, auteur du rapport relatif à la santé mentale 2016 ; Margaret Parietti, vice procureure, Besançon ; Pierre Pribile, Directeur général, ARS Bourgogne Franche-Comté ; Annie Tourolle, Directrice, DDCSPP ; seront aussi représentés : la Ville de Besançon, le Département du Doubs et la Région Bourgogne Franche-Comté.
- ✓ **Collège international** : pays représentés : Belgique, Suisse, Québec, Royaume-Uni (à confirmer)... Et d'autres à confirmer...



Comité d'organisation

Laetitia André, coordinatrice générale, Les Invités au Festin ; Jean Besançon, président, Les Invités au Festin ; Marie-Noëlle Besançon, psychiatre, fondatrice, Les Invités au Festin ; Stéphane Billiet, président We Agency, maître de conférences, La Sorbonne, Paris ; Olivier Delalande, bénévole, vice-président, Les Invités au Festin ; Vincent Demassiet, président, réseau des entendeurs de voix français, Lille ; Elisabeth Flénet, présidente, ARPC BFC, bénévole aux Invités au Festin ; Emmanuel Haffen, Pr de psychiatrie, PH, directeur pôle recherche, CHU Besançon ; Michel Lassus, président délégué, Unafam 25 ; Patrick Le Cardinal, psychiatre, CH Bassens, Chambéry ; Gérard Milleret, psychiatre, chef de pôle, président CME, CH La Chartreuse, Dijon ; Céline Rey, assistante de direction, Les Invités au Festin ; Daniel Sechter, Pr de psychiatrie, chef de pôle, CHU Besançon ; Anne Studer, responsable congrès, Office du Tourisme, Besançon ; Thomas Wallenhorst, psychiatre, chef de pôle, CH Semur en Auxois.



PRÉ-PROGRAMME

« LA PSYCHIATRIE CITOYENNE : DU RÊVE À LA RÉALITÉ »

2^{ème} colloque international de psychiatrie citoyenne organisé par les Invités au Festin



Courant naissant d'une révision profonde de la psychiatrie dans ses concepts et son organisation, la psychiatrie citoyenne défend la reconnaissance de la pleine citoyenneté des personnes souffrant de troubles psychiques. Il s'agit en effet d'allier soins et vie sociale au coeur même de la Cité.

À l'occasion des 20 ans de la création de La Maison des Sources, Les Invités au Festin, qui mènent une expérience innovante de psychiatrie citoyenne, organisent un 2^{ème} colloque international...

GRAND KURSAAL DE BESANÇON

1^{er} et 2 avril 2019

Pour plus d'infos sur le colloque : www.lesinvitesaufestin.fr rubrique **Actualités / Agenda**



LA MAISON DES SOURCES
10, rue de la Cassotte – 25000 BESANÇON
Tél : 03 81 88 90 30
www.lesinvitesaufestin.fr
colloque2019@lesinvitesaufestin.fr

Présentation du colloque

Ce 2^{ème} colloque de psychiatrie citoyenne se situe dans la lignée du 1^{er} colloque de psychiatrie citoyenne organisé par notre association les Invités au Festin (IAF) les 4 et 5 décembre 2010, à l'occasion de ses 20 ans. Ce colloque était baptisé : « La psychiatrie citoyenne : Utopie ou réalisme ? ».

La « psychiatrie citoyenne » est un courant émergent dans le paysage de la psychiatrie et de la santé mentale qui œuvre à l'avènement d'une révision profonde de la psychiatrie dans ses concepts et son organisation. Elle milite pour l'accès à une pleine citoyenneté de tous les citoyens, qu'ils aient des problèmes de santé mentale ou non.

Les IAF se situent dans ce courant nouveau car ils mènent, depuis leur origine, une expérience alternative psychiatrique et citoyenne. Ils œuvrent à l'inclusion et à la déstigmatisation des personnes souffrant de difficultés psychiques et sociales dans la société, en créant des lieux d'accueil et de vie de style communautaire, où se côtoient sans distinction personnes en difficultés psychiques et citoyens ordinaires. Ils vivent au quotidien les valeurs citoyennes, et les notions de « rétablissement » et de « pouvoir d'agir » (empowerment).

Le 1^{er} premier colloque de psychiatrie citoyenne avait permis de rassembler 600 personnes de tous bords, dans un climat de fraternité chaleureuse de l'avis de tous : experts psy, sociaux, usagers, élus, citoyens venus de tous horizons et de différents pays, pour débattre ensemble à partir d'un panel de propositions¹ destinées à développer les pratiques de psychiatrie citoyenne, dans le cadre d'un nouveau système :

- ✓ axé sur une citoyenneté effective à tous les niveaux décisionnels.
- ✓ liant les soins et les impératifs de vie.
- ✓ profondément inséré dans la réalité sociale, sur un territoire donné.
- ✓ alliant les efforts de l'état et des collectivités locales.
- ✓ ouvert à toute collaboration avec le privé.



Chacun était amené, par le partage d'expérience, par les échanges et le débat, à faire émerger et formuler de nouvelles propositions, dans le but de les valider en plénière et de les faire remonter aux pouvoirs publics et politiques.

24 PROPOSITIONS ONT ÉTÉ RETENUES AU FINAL, CLASSÉES EN 6 RECOMMANDATIONS :

- I. Demandons de renforcer les droits, la place et le rôle des usagers (5 propositions) ;
- II. Demandons la coordination au niveau des territoires d'une prise en charge globale et décloisonnée, par les élus (3 propositions) ;
- III. Demandons le développement et la diversification des structures alternatives à l'hospitalisation (6 propositions) ;
- IV. Demandons la mise en place de débats citoyens sur tout le territoire dans les espaces publics (4 propositions) ;
- V. Demandons la mise en place d'un comité de veille pluripartite (3 propositions) ;
- VI. Proposons la création d'un mouvement international de psychiatrie citoyenne (3 propositions).



¹ Ces propositions sont tirées du livre : « Arrêtons de marcher sur la tête ! Pour une psychiatrie citoyenne », écrit par les psychiatres Marie-Noëlle Besançon et Bernard Jolivet, éditions de l'Atelier, Paris, (2009).

Crédits photos : Photographie de la ville de Besançon.

But de ce 2^{ème} colloque

FAIRE LE POINT SUR CES RECOMMANDATIONS ET PROPOSITIONS : 8 ANS APRÈS LEUR FORMULATION, QUE SONT-ELLES DEVENUES ? NOTRE RÊVE S'EST-IL RÉALISÉ OU ÉVAPORÉ ?

Ces propositions ont-elles été adoptées, ou pas ? Sont-elles toujours d'actualité ? Ont-elles accouché d'une souris ? Qu'est devenu notre rêve de changer le monde de la psychiatrie et de la santé mentale ? D'en faire un lieu de dialogue, d'ouverture, où les valeurs citoyennes s'épanouiraient joyeusement ? Était-ce une utopie ? Était-ce réaliste ? Est-ce obsolète dans le monde d'aujourd'hui ?

Quelle est aujourd'hui la réalité de la psychiatrie « conventionnelle », et celle de la psychiatrie citoyenne ?

Quelles sont les avancées, les reculs, les pistes à creuser et à faire advenir, quelles sont celles à faire cesser rapidement ?

D'autres propositions devraient-elles être formulées maintenant ?

Nous avons bien sûr déjà tous, les uns et les autres, des réponses à ces questions. Heureuses pour certaines, malheureuses pour d'autres. L'occasion nous sera donnée d'aller plus loin, de confronter nos points de vue et espérons-le, de nous entendre sur un consensus à faire fructifier impérativement si nous voulons vraiment que les choses changent dans le bon sens.

L'ensemble des propositions qui seront votées, après avoir été débattues en assemblée plénière, seront envoyées, comme lors du premier colloque, aux décideurs locaux, régionaux et nationaux afin de leur demander non seulement de réagir, mais aussi d'agir en donnant suite à nos demandes.

Deux jours pour se mobiliser et aller plus loin

— 1^{ER} AVRIL —

- **Matin :**
 - ✓ **09h30-12h30** : discours introductifs, communications sur la psychiatrie citoyenne et témoignages d'acteurs nationaux et internationaux, en plénière.
- **Après-midi :**
 - ✓ **14h00-15h30** : présentation des 24 propositions de 2010 et bilan par des membres de chaque partie prenante, en plénière.
 - ✓ **16h00-18h00** : travail en ateliers, 4 ateliers mélangeront les membres des différentes parties prenantes pour échanger sur ces 24 propositions ; chacun apportera ses idées et les confrontera aux autres.
- **Soirée festive :**
 - ✓ **20h30** : Défilé spectacle par les IAF.

— 2 AVRIL —

- **Matin :**
 - ✓ **09h00-10h30** : poursuite du travail en ateliers. A la fin des ateliers, sortir de nouvelles propositions qui seront discutées l'après-midi en plénière.
 - ✓ **11h00-12h30** : interventions d'acteurs de la psychiatrie citoyenne nationaux et internationaux, en plénière.
- **Après-midi :**
 - ✓ **14h00-16h30** : en plénière, présentation du nouveau texte de propositions ; nouveaux débats et discussion finale. **Production d'un texte de conclusion générale avec des propositions validées par tous qui sera envoyé au gouvernement et aux responsables locorégionaux.**